

La convocation a été adressée individuellement le 24 février à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 4 mars 2021.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 4 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 4 mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni salle du Jumelage à Aixe-sur-Vienne, sous la présidence de René ARNAUD.

Présents : René ARNAUD, Marie-Claire SELLAS, Monique LE GOFF, Catherine FEVRIER, Christiane GADAUD, Angélique COUTURIER, Ginette BUISSON, Raymonde BAUWIN RICHE, Robert GAUTHIER, Julien DELANNE (stagiaire CCAS en 3^{ème} année du DE de Conseiller en Economie Sociale et Familiale)

Secrétaire : Véronique CHATARD

☞ Marie-Claire SELLAS demande si des remarques sont à formuler à propos du compte-rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant formulée celui-ci est adopté.

☞ Marie-Claire SELLAS donne la parole à Véronique CHATARD afin de présenter les bilans d'activité 2020 du CCAS (*bilans consultables sur demande au CCAS*), à savoir :

- Le bilan d'activité du service « Action Sociale » avec comme information majeure :
 - Une diminution progressive depuis 2017 des sollicitations d'aide alimentaire et financière.
 - L'arrêt des actions collectives et en direction des séniors depuis le début de la crise sanitaire (17 mars 2020).
 - Le maintien de la continuité de service durant les confinements et la réactivité face à l'évolution de la législation.
 - Le travail mené dans le cadre de la démarche de l'analyse des besoins sociaux
- Le bilan d'activité du service de portage de repas à domicile qui met en avant cette année :
 - La réactivité du service à la mise en place des protocoles sanitaires successifs et la continuité de service durant toute la crise sanitaire.
 - L'absorption de la forte demande au maximum de la capacité du service, la gestion d'une liste d'attente et l'orientation sur les autres services existants.
 - Evolution de la tarification et passage à un contrat de location de véhicule de livraison.

Monsieur ARNAUD complète cette présentation en apportant des informations complémentaires, à savoir :

- La réflexion de la collectivité quant aux biens immobiliers qu'elle possède et la possibilité de réhabiliter un lieu afin de proposer une solution d'hébergement d'urgence.
- La société NOALIS (bailleur social privé) finalise la construction de nouveaux logements HLM sur la Commune situés au Clos de l'Age. Ces logements seront mis en service le 28 juin 2021. Une présentation de ce projet va avoir lieu le 11 mars et les premières attributions débiteront fin mars.

☞ Marie-Claire SELLAS reprend l'ordre du jour qui annonce le débat d'orientation budgétaire qui doit se tenir sur la base de la présentation d'un Rapport d'Orientation Budgétaire qui a été joint aux convocations des membres du CCAS. Véronique CHATARD reprend les grandes lignes de ce rapport avec les perspectives émises et le budget prévisionnel pour 2021. Cependant, la situation actuelle, due à la crise sanitaire du COVID-19, nécessite une grande prudence sur les prévisions établies et les conséquences sociales à venir. Le CCAS reste mobilisé face à l'émergence de potentiels nouveaux besoins.

Suite aux différents échanges, il doit être pris acte de ce débat par une délibération.

Délibération 2021/14 adoptée à l'unanimité :


Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu les lois n°82-213, du 2 mars 1982 et n°82-623 du 22 juillet 1982,
 Vu la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités locales,
 Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
 Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
 Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales,
 Considérant que la tenue du rapport d'orientation budgétaire est obligatoire dans les Régions, les Départements, les Communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements administratifs et les groupements comprenant au moins une Commune de plus de 3 500 habitants (articles L.2312-1, L.3312-1, L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales),
 Considérant que ce débat permet à l'Assemblée Délibérante d'être informée sur l'évolution de la situation financière, sur les orientations générales du budget 2018,
 Considérant que les articles 106 et 107 de la Loi N°2015-991 du 07 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) ont renforcé les obligations des Collectivités en matière de transparence et de responsabilités financières. Ce rapport doit intégrer une présentation de la structure, l'évolution des dépenses et des effectifs,
 Considérant que le document en annexe constitue le rapport d'Orientations Budgétaires 2020 du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne,

Le Conseil d'Administration :

- prend acte de la tenue, dans les conditions prescrites par la loi, du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2021 et des orientations définies.

☞ Julien DELANNE présente les dossiers de demande d'aide financière du jour :

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
1/04.03.2021 <i>Délibération</i> 2021/15	/	Demande de domiciliation	Favorable	Domiciliation pour une durée de 1 an
2/04.03.2021 <i>Délibération</i> 2021/16	595	Demande d'aide pour une dette de loyer : 300€	Favorable	300 € à verser à l'intéressé
3/04.03.2021 <i>Délibération</i> 2021/17	439	Demande d'aide à vivre : 300€	Favorable	300 € à verser à l'intéressée
4/04.03.2021 <i>Délibération</i> 2021/18	451	Demande d'aide pour financer des frais de réparations auto 250 €	Favorable	250 € à verser à l'intéressée

 Julien DELANNE et Véronique CHATARD informent les membres du Conseil de l'avancée de la démarche d'analyse des besoins sociaux :

Partenaires ayant signé la convention :

- Mission Locale Rurale
- Mutualité Française Limousine
- Caisse d'Allocations Familiales
- ODHAC

Partenaires ayant communiqué des données chiffrées :


- Mission Locale Rurale
- Caisse d'Allocations Familiales

Partenaires avec lesquels une rencontre est organisée ou va être prévue prochainement, afin de collaborer à la démarche :

- Pôle Emploi
- Conseil Départemental
- Mission Locale Rurale
- ODHAC
- Directrice de l'EHPAD
- Directrice de la crèche « les Petits Mousles »
- Secours Populaire
- Secours Catholique

Julien DELANNE présente une synthèse des dernières données sociodémographiques disponibles concernant la Commune.

Cette synthèse a été présentée à Monsieur le Maire et à l'équipe de direction de la Mairie fin décembre 2020.

 L'ordre du jour étant épuisé, René ARNAUD clôt la séance.